

MOTION CONGRES LYON 12-14 OCTOBRE 2021

L'administration fait semblant de nous entendre, mais ne nous écoute jamais, comme le démontre l'absence, désormais systématique, du ministre de la Justice à nos Congrès.

En dépit de ce mépris, l'UNSa SJ continue de défendre nos valeurs, nos métiers et nos statuts au travers de revendications ambitieuses et réalistes.

Les adhérents et les représentants de l'UNSa SJ, réunis en Congrès du 12 au 14 octobre 2021, déplorent à nouveau de constater que, malgré les alertes et promesses successives, tout EMPIRE :

- des conditions de travail intenable,
- un niveau de souffrance au travail inédit,
- des réformes en cascade, à marche forcée, mal conçues, mal préparées et sans moyens,
- une absence de reconnaissance, comme cela se profile dans le cadre des futurs états généraux de la Justice,
- un empilement chaotique d'intervenants de toute nature qui rend incompréhensible l'organisation et le fonctionnement des greffes,
- une perte de sens dans l'exercice des missions,
- une hémorragie de départs de plus en plus précoces et des vacances de postes,
- un calcul des rémunérations devenu illisible et inéquitable : Le RIFSEEP est usine à gaz,
- l'écrêtement récurrent des dépassements horaires non compensés et non payés qui revient de fait à du travail dissimulé

Notre ministre se vante d'un budget exceptionnel et historique de 1,3 milliards d'euros de crédits supplémentaires, mais personne n'est dupe ! A la DSJ, nous savons où va passer cet argent : principalement pour payer des magistrats contractuels, quelques agents contractuels dans les greffes et c'est tout ! Que reste-t-il pour les fonctionnaires ? Des miettes !

Dans ce contexte, plus que jamais, l'UNSa SJ exige des actes.

Nous réclamons :

- une réforme ambitieuse et concrète de nos statuts,
- une reconnaissance de nos métiers,
- la transformation du corps des greffiers en corps de greffier juridictionnel de catégorie A, comme nous le promet notre Garde des Sceaux,
- le développement des corps de catégorie B et A dans le cadre d'une filière technique globale et cohérente,
- l'harmonisation des régimes indemnitaires pour les corps communs,

Nous exigeons :

- un positionnement clarifié et renforcé des directeurs de greffe dans la gouvernance des juridictions,
- le maintien des postes d'Adjoints administratifs nécessaires aux greffes,
- la protection des agents contractuels et la clarification de leurs missions,
- la préservation du service public de la justice, menacé par la privatisation des contentieux et des personnels.

Dans tous ces combats, l'UNSa SJ mobilise toutes ses forces à vos côtés.
Rassemblés, nous serons toujours plus forts et nous irons toujours plus loin !

Lyon, le 14 octobre 2021